



La Lettre des Élus

Magali Braconnot

☎ 06.82.45.14.94 ✉ magali.b@free.fr

Bruno Gérara

☎ 06.15.93.18.31 ✉ gerara.bruno@free.fr

N°18

Retour sur une année de travail des élus

Voilà passée la première année de mandat.

Le temps d'un premier bilan avec, en ce qui me concerne, la possibilité de voir ce qui a changé par rapport au dernier mandat.

Dès le 1er conseil municipal, nous ne nous sommes positionnés, ni dans la majorité, ni dans l'opposition.

Dans un premier temps, il semblait que l'ouverture d'esprit de la nouvelle équipe de la majorité municipale permettait une meilleure prise en compte des Simianais que nous représentons au sein de ce conseil.

Ce qui nous sépare est ce qui nous séparait avant : nous sommes entièrement favorables à la Démocratie Participative. Ce changement de mode de fonctionnement aurait permis l'élaboration d'un budget participatif, la création de comités de quartiers etc...

Cela aurait réconcilié la population avec le politique. Le traitement du dossier BEDOUFFE est l'illustration de l'opacité dans laquelle cette municipalité entend traiter les grands dossiers de la commune.

Nous sommes pour la transparence la plus complète. Il nous faut parfois beaucoup insister pour être destinataires de documents communaux.

En cela internet, avec un portail spécialement dédié aux élus, pourrait nous permettre de pouvoir travailler avec documents à l'appui. Hélas je ne pense pas que l'on s'oriente vers ce mode de fonctionnement.

Nous sommes pour le contrôle des embauches à la Mairie et l'attribution des logements sociaux par une commission extra-municipale composée d'élus et de citoyens. Nous sommes écartés de la vie communale par cette majorité PS "participative", alors que la majorité UMP de la Communauté du Pays d'Aix intègre toutes les tendances, pour l'intérêt général : un paradoxe, non ?

Heureusement il y a tout de même quelques rares commissions municipales qui fonctionnent, mais malheureusement les contraintes budgétaires empêchent la concrétisation de l'excellent travail collégial.

Nous avons constaté amèrement que nous n'avions pas la même conception du social, de la transparence, de la démocratie.

Même si nous voyons les lignes de la majorité municipale bouger un tout petit peu. Nous continuerons à communiquer, à être l'aiguillon qui fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les intérêts des Simianais soient préservés.

Bruno Gérara

Un an de mandat : quelques observations et perspectives.

Il est toujours aisé de critiquer, quand on n'est pas aux commandes ! Mais il n'est pas question ici de critiquer pour critiquer. Notre conception de la gestion municipale intègre des bilans, auxquels les citoyens devraient à notre avis être associés. C'est pourquoi nous nous permettons de proposer un regard sur la gestion de l'équipe en place, avec le recul d'un an de mandat.

Un système peu démocratique

Il ne faut pas beaucoup de temps pour se rendre compte du peu de marge de manoeuvre laissée aux élus non majoritaires dans une municipalité.

Le maire, aux pouvoirs démesurés, et son équipe auraient pu faire le choix d'équilibrer ce pouvoir pour tenir compte d'une représentation plus juste des Simianais.

Force est de constater que cette majorité une fois au pouvoir, ne compte pas le partager ! Non seulement nous ne sommes associés à aucun projet (ce n'est pas faute de faire des propositions !), mais nous devons insister pour obtenir des informations courantes. Difficile d'assurer un mandat dans ces conditions, mais nous ne renonçons pas. Nos interventions en Conseils Municipaux le montrent : nous produisons un travail d'équipe rigoureux, honnête et documenté.

Une équipe majoritaire sans projet novateur

L'équipe en place gère avec le cadre existant, et subit les conséquences des "caprices" de la politique gouvernementale. Moins de dotations de l'Etat, une crise économique qui rejaillit dans tous les secteurs.

Certes, dans ces conditions, le défi à relever est difficile. Mais cette équipe n'a pas de projet pour proposer du nouveau, prendre des initiatives. Il est difficile de cerner une cohérence dans leurs choix. Une équipe PS pourrait revendiquer des valeurs de gauche, or, la crise sans cesse évoquée pour justifier des choix budgétaires, nous montre que les priorités vont à la vidéo surveillance plutôt qu'à l'école et à la prévention, aux bricolages plutôt qu'à de véritables aménagements durables, à la décoration de façades plutôt qu'à une politique de fond ambitieuse, sociale et écologique.

Une majorité peu à l'écoute

Quand les réunions publiques ne rameutent pas les foules, (alors que souvent la communication est minimaliste) le maire en déduit que la participation n'intéresse personne. Conclusion un peu rapide quand on sait que les citoyens n'aiment pas être pris pour des imbéciles (on ne se déplace pas pour écouter des élus, mais quand on permet de participer à de vraies décisions) et que c'est la pédagogie à long terme qui paye.

Sans doute ont-ils peur de la participation (des élus ou des citoyens) ou bien ils ne s'en soucient pas, adeptes de la démocratie représentative.

Ils gèrent leurs affaires dans leur coin. "Pour vivre heureux, vivons cachés" pourrait être leur devise.

Ce n'est pas notre idée de la démocratie !

Une équipe peu offensive

Un exemple simple : Ils sont silencieux et discrets, nous sommes offensifs et tenaces ! La SNCF ne nous accorde pas assez de trains ? Le Maire écrit une lettre au responsable des transports de la Communauté du Pays d'Aix et participe à l'inauguration de la gare rénovée comme si tout allait bien. Remerciements, congratulations, buffet ... De notre côté, nous faisons

signer une pétition, nous manifestons à plusieurs reprises, nous passons au journal de France 3, nous participons aux comités de ligne, nous écrivons et dialoguons avec la responsable SNCF de la ligne, nous rencontrons les acteurs régionaux des transports... qui finissent par programmer un comité de ligne à Simiane et nous demandent nos propositions pour faire évoluer la situation. **Si les horaires sont plus favorables un jour, ce ne sera sans**

doute pas grâce à l'équipe en place !

Toutes ces remarques montrent des différences majeures entre les choix et positionnements de nos équipes respectives. Visiblement nous n'avons pas les mêmes priorités, les mêmes objectifs, les mêmes méthodes...

Magali Braconnot

Dossier Bédouffe

Crèche à Bédouffe : Explication de vote

Lors du Conseil Municipal du 4 juin dernier, la majorité municipale a encore fait passer une délibération concernant le projet de la crèche de 60 places au lieu dit Bédouffe. Notre groupe depuis le début de ce dossier à une position ferme contre ce projet pharaonique sorti du *diable vauvert* afin de servir de programme électoral à la candidature au Conseil Général du Maire de Simiane. Conseillé par des personnalités dont le métier est la petite enfance, nous continuons à **rejeter une crèche** de cette importance **qui ne répond qu'à l'aspect quantitatif** de cette structure. Voilà pourquoi nous nous sommes abstenus lors du vote de cette délibération.

Magali Braconnot et Bruno Gerara

Le point sur Bédouffe

La majorité continue son projet de bétonnage malgré les oppositions de tous bords. Nous continuons de penser que les réponses apportées ne sont pas les bonnes. Ce projet a été conçu en dehors de la cohérence globale du PLU. Comment affirmer sans l'analyse globale et sans la concertation des Simianais, que ces choix sont pertinents ? Le projet répond à des besoins réels : nous avons besoin de places en crèche et de logements sociaux.

Mais nous pensons que toutes les solutions alternatives n'ont pas été étudiées. Nous avons rencontré le Conseiller Général (principal financier du projet) pour lui demander de relayer notre position, nous attendons sa réponse.

Lors d'une récente réunion PLU / Agenda 21, nous avons appris :

1 - Qu'un recours administratif a été fait, mais nous n'avons pas pu savoir s'il bloquait l'avancée du projet.

2 - Que la possibilité de construire des bâtiments en plaine, décrite zone inondable, avait été étudiée avec les architectes conseils de la Mairie. Ils en ont conclu qu'il était possible de construire en plaine moyennant des aménagements.

La DDE a affirmé ne pas s'opposer, sous conditions, à des projets de construction dans ces zones, ce qui a provoqué une grande gêne chez les élus de la majorité qui jusque là s'appuyaient sur le classement de ces zones inondables pour prétendre qu'elle étaient inconstructibles et justifiait ainsi le choix du terrain de Bédouffe, comme si ce terrain était le seul dans tout Simiane permettant de projeter des constructions. Ces informations rendent encore plus incohérent le choix de traiter le projet "Bédouffe" en dehors de la démarche du PLU.

A quoi bon organiser une grande concertation citoyenne (obligatoire à l'occasion du PLU !) quand une bonne part des décisions est déjà prise !

Nous refusons le principe de la Mairie selon lequel « **c'est Bédouffe qui fera le PLU** ».

Nous invitons les simianais à s'investir pleinement dans le processus de concertation obligatoire, obliger la Mairie à faire marche arrière dans ce dossier et exiger ainsi une réelle transparence à laquelle tout citoyen a droit, et à laquelle la majorité socialiste s'est engagée durant la campagne électorale.

Magali Braconnot et Bruno Gerara

La majorité et le monde sportif.



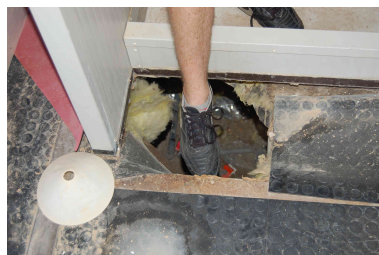
Lors de l'Assemblée Générale du club de football de Simiane, la Mairie par la voix de Mme Austry a affirmée tout de GO que :

« Le sport n'est pas la priorité de cette municipalité »

. Suite à un courrier du président démissionnaire, le Maire s'engageait "verbalement" à mettre une pelouse synthétique, des vestiaires et une tribune. la conseillère municipale en charge de la délégation sports a affirmée qu'il ne fallait **pas y compter sur TOUT LE MANDAT**. Nous l'avons bien compris, mes clubs sportifs à Simiane, sont les laissés pour compte de cette majorité.

Vestiaire du club de football : le ridicule ne tue pas !

180 843 euros : c'est le prix payé par la commune pour la réalisation de 2 blocs vestiaires pour la pratique du football.



Le pied que l'on voit sur la photo est dans un trou du sol qui donne sur le vide sanitaire !
tière : proposition NON RETENUE.

En l'état, le premier vestiaire, tout en plastique, est à détruire et à refaire ENTIEREMENT. Gaspillage d'argent public, mauvaise gestion du dossier. En attendant le vestiaire du club de foot connaît la même aventure que les trottoirs du centre du village. Pour nos édiles, faire et refaire, c'est toujours faire... peut être une réponse à la crise...

Diminution des indemnités des élus

Lors du conseil municipal du 20 mars dernier, nous avons demandé à la majorité municipale de réduire de moitié leurs indemnités d'élus.

L'économie engendrée serait d'environ 53 000 euros par an.

L'effort demandé devait être fait sur 2 ans seulement. Le temps qu'allait durer la crise selon notre Maire.

La majorité nous a indiqué « *y avoir pensé* » juste avant d'entrer en séance...

Malheureusement cette proposition n'a pas été votée. Et on attend toujours le passage à cet acte généreux...



Ligne TER Aix-Marseille

Dans la suite de notre engagement en vue d'obtenir des horaires SNCF plus favorables aux usagers de la gare de Simiane, nous avons sollicité un rendez-vous au Conseil Régional.

Le 24 mars, Christian Pellicani, collaborateur de Gérard Piel, élu aux transports du Conseil Régional nous a reçus pour entendre nos doléances.

Parfaitement au courant de nos actions et de notre ténacité concernant le dossier (intervention lors de l'inauguration de la gare de Simiane, pétition papier et sur le net, intervention lors du comité de ligne...), de Monsieur Pellicani s'est engagé à tenir prochainement un comité de ligne à Simiane pour débattre des problématiques locales.

La Mairie abandonne les écoles.

On l'a bien compris, l'ambiance est aux restrictions budgétaires, à cause de la crise. Si certains postes de dépenses méritent d'être vus à la baisse, nous pensons que l'école et les services liés à l'enfance et à la jeunesse doivent rester une priorité.

Le maire l'a annoncé à l'occasion des conseils des écoles : à part la dotation annuelle pour les achats de matériel fixée à environ 35 euros par élève, il n'y aura pas un sou pour les écoles ces deux prochaines années !

Concrètement,

A l'école maternelle :



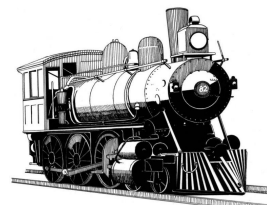
Le seul budget accordé est celui de l'aménagement des locaux pour l'accueil d'un enfant handicapé à la rentrée prochaine. Ces aménagements sont obligatoires et très largement subventionnés.

L'adjointe aux écoles, le chef des services techniques et le directeur ont fait au premier trimestre le tour des besoins urgents en terme d'aménagements (problèmes de sécurité, d'insonorisation...), la liste obtenue est très longue. Mais **RIEN ne sera pris en charge.**

A l'école élémentaire :

- Renouvellement du mobilier des classes (jusqu'à 30 ans d'ancienneté !) : les engagements des adjoints pris en 2007 ne seront pas tenus.
- Matériel de sport : aucune commande ne pourra être faite cette année malgré l'engagement pris par la mairie de pérenniser un investissement annuel de 750 €.
- Plantations : les jardinières créées en 2008 seront vides en 2009 !
- L'aménagement de la cour : à l'issue d'un conseil des enfants en 2007, les besoins avaient été évalués pour mieux vivre les moments récréatifs. Les bancs et les tables demandés ne sont pas prévus au budget.
- Subvention classes vertes : les 6000 € alloués habituellement, non utilisés cette année ne seront pas reportés sur les sorties scolaires.
- Informatique : la mairie n'a pas pris en charge l'équipement des ordinateurs offerts par une association de récupération. Les parents de la FCPE ont financé l'opération (900 €). La mairie avait déjà refusé d'acheter des écrans plats. Pour rappel la mairie finance la maintenance du système informatique à hauteur de 1000 €/an (**installation très performante, autofinancée en 2005 par l'école, pour un montant de 6000 €, la mairie ayant seulement**

Il nous a également demandé un courrier proposant une liste détaillée de nos besoins estimés en horaires.



La réponse à ce courrier (les différents courriers sont consultables sur notre site) :

Monsieur PIEL, vice président de la région en charge des transports nous communiquait le 18 mai 2009 avoir saisi la Direction des Transports qui va étudier le dossier que nous avons présenté « afin d'apporter si possible des réponses satisfaisantes aux usagers de la gare de Simiane »... A suivre....

assuré les travaux du local, et après une âpre négociation, a ajouté 1200 €).

Dans les 2 écoles :

- la garderie pourrait devenir payante au mois de janvier 2010.
 - le tarif de la cantine va augmenter de 9,50%
 - les tarifs du centre aéré vont augmenter de 11,5%
- Les familles apprécieront...

Concernant les locaux, ils ont été conçus en dépit du bon sens :

- groupes scolaires énormes, peu en phase avec les besoins : 9 classes en maternelle et 17 en élémentaire, d'où effectifs difficiles à gérer : agressivité dans les cours, locaux collectifs insuffisants,
- bâtiments construits sans isolation d'où gaspillage important d'énergie et températures insupportables pendant les saisons chaudes.
- Mauvaise gestion du chauffage

"Si vous trouvez que l'éducation coûte trop cher, essayez l'ignorance."

Abraham Lincoln

Si tout n'est pas de la responsabilité de l'équipe actuelle, la moindre des choses serait de tout faire pour minimiser les inconvénients, voire programmer des travaux d'amélioration. Des

engagements ont été pris ces dernières années pour renouveler les matériels, prévoir des aménagements... Ils ne seront pas tenus.

L'école, l'éducation, sont pour nous à placer au centre des préoccupations d'une mairie.

Il s'agit d'un lieu d'enseignement, d'éducation, d'apprentissage de la citoyenneté, de prévention contre les violences, de montrer un exemple de vie en société où chacun est respecté et solidaire, également traité. En bref, l'école publique, gratuite et laïque.

En privant l'école de moyens, la mairie choisit d'en faire un lieu secondaire, et c'est selon nous une grave erreur.

L'école c'est comme la voirie, si on ne l'entretient pas régulièrement, ça coûte beaucoup plus cher au final.

L'école c'est l'avenir de notre commune. Le gouvernement s'occupe déjà de la mettre en pièce, si les communes s'y mettent aussi, nous pouvons nous inquiéter pour l'avenir !

INFO DE DERNIERE MINUTE.

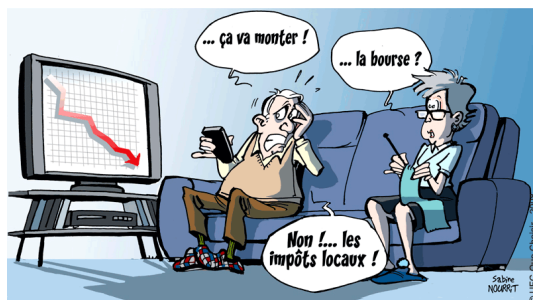
Selon nos informations, il semblerait que la majorité municipale débloque quelques financements pour l'école...

Réelle volonté de bien faire ou saupoudrage de bonne conscience ... A suivre

Impôts Locaux : A quoi servent-ils ?

Certains agitateurs démagogues peuvent toujours dire que les impôts sont toujours trop chers, ce qu'il faut savoir c'est : A QUOI ILS SERVENT ? Ce sont nos impôts qui permettent à la commune de fonctionner et de proposer des services publics de qualité. Cela a un prix, il doit être à la hauteur de la qualité des services offerts.

La feuille d'impôts



Vous avez constaté qu'il y a plusieurs colonnes, elles représentent les collectivités de destination de la somme que nous payons.

Il y a la colonne Département et Région sur les impôts locaux et fonciers et la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur la Taxe foncière.

Le montant de ces taxes n'est pas décidé par les municipalités.

La colonne Municipalité est celle qui va nous intéresser.

1 – La valeur locative :

Les taxes foncières sur le bâti et le non bâti et la taxe d'habitation sont calculées d'après la valeur locative cadastrale des biens concernés. C'est sur cette valeur que les taux d'imposition des différentes collectivités seront calculés. Cette valeur locative, initialement calculée en 1970, fait l'objet de révisions périodiques. Chaque année elle augmente naturellement de + ou - 1 à 1,5

2 – Les impôts locaux.

La taxe foncière : Les taxes foncières sur le bâti et le non bâti sont dues par le propriétaire du bien au 1er janvier de l'année d'imposition. Le lieu d'imposition est celui où est situé le bien.

La taxe d'habitation : La taxe d'habitation ne concerne que les locaux affectés à l'habitation et leurs dépendances. Modalités de calcul : L'administration calcule la base d'imposition en appliquant certains abattements à la valeur locative brute du local.

Position de notre commune dans le département. Taux Officiel pour 2008

A quel niveau d'imposition sont assujettis les Simianais ? Sur la taxe d'habitation : sur 119 communes, Simiane se situe à la 63^e place. La moyenne départementale est de 14,40. Simiane est donc située à 0,66 point près dans la moyenne départementale.

Sur la taxe foncière bâti : sur 119 communes, Simiane se situe à la 93^e place. Le taux moyen départemental est de 20,33. Simiane est donc très en deçà avec -5,58 points.

On s'aperçoit à la 1^{ère} lecture de ce bilan que notre commune n'a pas un taux d'imposition exorbitant, contrairement à ce que disent certains.

Les marges d'augmentation auraient pu concerner plus les taxes foncières que les taxes d'habitations.

Année	Taxe Habitation	Différence		Foncier	Différence
1983	7.21%		1983	8.43%	
De 1984 à 1989	11.5%	+ 59.50%	De 1984 à 1989	13.45%	+59.54%
1990	12.2%	+ 6.08%	1990	13.75%	+ 2.23%
1991	7.94%	-34.91%	1991	8.93%	-35.05%
De 1992 à 1995	10.78%	+35.76%	De 1992 à 2002	12.12%	+35.72%
De 1996 à 2002	11.28%	+4.64%			
De 2003 à 2005	12.75%	+13.03%	De 2003 à 2005	13.65%	+12.62%
De 2006 à 2007	13.44%	+5.41%	De 2006 à 2007	14.39%	+5.42%
2008	13.74%	+2.23%	2008	14.75%	+2.50%
2009	14.33%	+4.30%	2009	15.39%	+4.33%

Evolution des impôts communaux depuis 1983

Conclusion

Les impôts servant avant toute chose à faire fonctionner les services publics et les services au public, le prix à payer par les contribuables doit être fonction des services offerts.

Car la petite enfance, l'hygiène, la maintenance des infrastructures, la politique sportive, culturelle etc... tout cela a un prix.

Aucune commune ne peut avoir des services à la pointe et un taux d'impôt très bas (sauf les rares communes qui ne sont pas en communauté d'agglomérations et qui perçoivent de substantielles taxes professionnelles).

Si nous partons des besoins de la population et que nous devons chiffrer le coût pour la collectivité, nul doute que notre taux d'imposition serait bien plus élevé.

Nous avons demandé à la majorité socialiste de Simiane d'organiser des États généraux des impôts, en y associant pleinement la population afin d'évaluer les besoins et de fixer le montant des taxes en le soumettant à un référendum populaire.

Nous ne sommes pas pour une augmentation des impôts de manière exponentielle sans contre-partie, nous souhaitons seulement que le niveau des impôts que nous acquittons serve l'intérêt du plus grand nombre.

Pour nous, c'est bien le juste prix à payer pour un service de qualité que nous souhaitons, en y associant pleinement la population. Car comme nous le proposons dans notre programme, nous aurions fait en sorte que durant le mandat, le budget de la commune (et par voie de conséquence le taux des impôts) soit un **budget « participatif »**, C'EST-À-DIRE DÉCIDÉ PAR LES CITOYENS.